



RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Mercredi 20 septembre 2017 à 20 H 30

Affiché le 13 septembre 2017

Le Maire,
Lénaïck LECLAIR



ORDRE DU JOUR :

1. *Installation d'un nouveau conseiller municipal*
2. *Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin et 30 juin 2017*
3. *Réorganisation des Comités Consultatifs*
4. *Groupement de commandes voirie 2016 – Avenant pour la commune de Quilly*
5. *Reprise des sols au restaurant scolaire : Avenant*
6. *Travaux salle des Courlis*
7. *Vente terrain – Famille CHEVALIER – La Gourhandais*
8. *Autorisation pour ester en justice – Recours actes d'urbanisme*
9. *Protocole d'accord « Musique et Danse »*
10. *Convention relative à l'organisation d'une Agence Postale communale*
11. *Décision modificative Budget Assainissement*
12. *Décision modificative Budget Commune*
13. *Approbation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable Atlantic Eau*
14. *Approbation du rapport annuel 2016 du délégataire d'assainissement collectif*
15. *Approbation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la Collectivité*
16. *Présentation du rapport annuel 2016 du Service Public Assainissement (CCES)*
17. *Présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets (CCES)*
18. *Présentation du rapport annuel d'activités 2016 (CCES)*
19. *Questions diverses*